

CANADA

Province de Québec

M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le lundi 24 novembre 2014 à 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe, maire

Mme Johanne Bonenfant, conseillère – mairesse substitut

M. Patrick Courville

M. John Rodgers, conseiller

Mme Jocelyne Lyrette, conseillère

M. Éric Bélanger, conseiller

Absence motivée : Mme Martine Coulombe, conseillère.

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

ASSISTANCE

Messieurs : Pierre-Luc Blais, Jasmin Dufour et Gaston Guindon

ORDRE DU JOUR

PROJET DE RÈGLEMENT N° 141014-263

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de l'assemblée publique de consultation

900 - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 141014-263

900-01 Création de la zone de villégiature cent vingt-sept «B» V-127B et y permettre l'ajout de l'usage *Touristique VII (t7)* en plus des usages déjà prévus

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

1100 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

P-2411-306

Ouverture de l'assemblée publique de consultation

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée publique de consultation ouverte à 19h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu à 19h que l'assemblée publique de consultation soit ouverte.

Adoptée

900 - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 141014-263

Le maire, Gérard Coulombe, explique à l'assistance le but de cette modification de zonage, le secteur touché ainsi que les usages qui y seront autorisés, soit la création de la zone de villégiature cent vingt-sept «B» - V-127B et y permettre l'ajout de l'usage «Touristique VII - (t7)» en plus des usages déjà prévus.

Le second projet de règlement sera adopté à une séance ultérieure.

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

L'assistance est invitée à prendre la parole et poser des questions sur ladite modification de zonage.

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

P-2411-307

Fermeture de l'assemblée publique de consultation

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever l'assemblée publique de consultation à 19h28.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Julie Rail
Directrice générale

